

MA CARRIÈRE

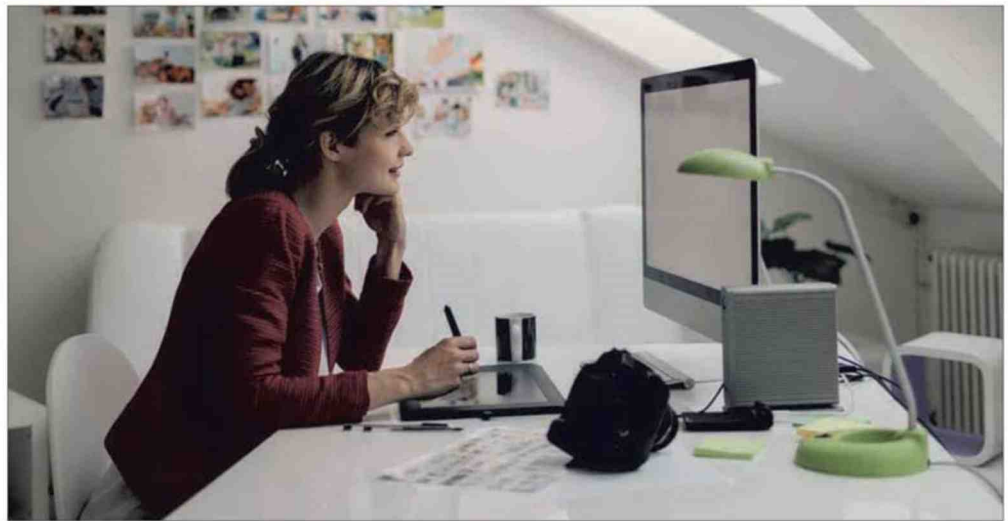
Devenir free-lance, un rêve pour beaucoup de salariés

Des employés plaquent tout pour travailler en indépendant. Un défi de taille !

Se défaire des chaînes du salariat pour voler de ses propres ailes en tant que travailleur indépendant séduit de plus en plus d'employés et surtout de cadres. On dénombrait quelque 700 000 free-lances en France aujourd'hui. Et d'après les sondages, ils semblent ravis de leur sort !

Fixer ses propres règles

Le free-lance est un professionnel qui, au lieu d'exercer son activité en tant que salarié, choisit de le faire en toute indépendance. En pratique, il s'adresse alors à des entreprises clientes avec lesquelles il détermine ses missions. Consultant, informaticien, formateur, traducteur, coach, ou encore graphiste, la palette de métiers est large ! Côté statut juridique, le free-lance opte le plus souvent pour le statut d'entreprise individuelle mais peut aussi créer une société unipersonnelle. Le statut d'auto-entrepreneur est quant à lui limité à certaines activités. Se mettre à son compte permet de profiter d'une flexibilité totale sur son activité professionnelle. C'est vous qui choisissez vos missions, vos clients et organisez votre temps de travail. De même, les indépendants augmentent en général leurs revenus en exerçant leur métier à leur compte plutôt qu'en tant que salarié. D'après un sondage réalisé en



■ De plus en plus de salariés sont tentés de tout plaquer pour se mettre à leur compte en tant que free-lance. © ISTOCK

début d'année par Hopwork.fr, une plateforme de free-lances, 65 % des travailleurs indépendants gagnent en effet autant ou plus qu'avant ! Attention toutefois aux variations de rémunération en fonction des périodes creuses. Bien avant la gestion administrative ou le fait de travailler seul, le principal challenge d'un free-lance est de trouver des clients. Tout cela demande du savoir-faire mais aussi un réseau de contacts qu'il n'est pas forcément facile de se constituer tout seul. C'est là que des plateformes internet entrent en jeu. Profitant de l'engouement pour le travail

non salarié, des sites comme Hopwork.fr, Revolujob.com, AirJob.fr ou Kang.fr se proposent aujourd'hui de créer des communautés de free-lances et de les mettre en relation avec les entreprises demandeuses de prestations. Un bon moyen de garder son indépendance tout en profitant d'un coup de pouce appréciable !

Le fait d'être free-lance présente plusieurs inconvénients à ne pas négliger :

- un salaire irrégulier : puisque votre rémunération dépend directement de votre activité, il faut pouvoir anticiper d'inévitables périodes creuses.

- moins d'avantages : pas de congés payés, de treizième mois ni de tickets restaurant pour les free-lances !

- une protection sociale onéreuse : les indépendants doivent cotiser auprès d'une caisse de retraite mais le montant et les points de retraite associés dépendent du salaire versé. Côté santé, outre la cotisation obligatoire à la sécurité sociale, il est recommandé de prendre une mutuelle.

- pas de chômage : les travailleurs indépendants n'ont pas droit à l'assurance-chômage ; en revanche, ils peuvent souscrire un contrat d'assurance perte d'emploi auprès d'un assureur privé.